



## Sommaire :

- Le mot du Maire
- Conseils municipaux
- Pêle Mêle
- Les associations
- Infos utiles
- Mémoire naujacaise
- Parole d'opposition
- Les annonceurs
- Numéros utiles

# LE MOT DU MAIRE

Naujacaises, Naujacais,

Les vacances sont là pour certaines et certains d'entre vous, la convivialité fait son retour mais attention aux lendemains, gardons la tête froide et un minimum de gestes barrière car la situation est encore fragile.

Malgré ces circonstances si particulières, les touristes sont là, le camping municipal fait le plein, la plage est toujours accueillante et « gratuite » comme les parkings.

La fête locale et la kermesse de l'école ont enfin pu avoir lieu, les sorties scolaires se sont enfin déroulées comme prévu.

L'Equipe municipale suit sa ligne de conduite, le jardin d'enfants est ouvert, l'Épicerie du Camping a fait l'objet d'un lifting « coûteux mais nécessaire », le camping s'améliore dans ses installations et son environnement et la plage a été en partie relookée.

Les travaux de rénovation du réseau d'eau vont se poursuivre et la maîtrise d'œuvre du nouveau forage est lancée. Il nous reste à régler rapidement nos problèmes de goût et d'odeur de l'eau dûs au changement du mode de traitement imposé par de nouvelles règles et l'arrêt de la déferrisation.

Si les conditions climatiques, des défaillances de matériels et de nombreux autres aléas nous ont fait prendre du retard dans le traitement des bords de route, fossés, voirie.... l'engagement sans faille des agents a permis de rattraper une partie de ce retard.

Une pensée pour tous ceux qui sont et ont été victimes du dérèglement climatique avec ses trombes d'eau, ses violents orages de grêle et ses incendies.

Nous sommes et restons à votre écoute. N'hésitez pas à nous faire remonter d'éventuels manques, suggestions, doléances. Vos élus restent mobilisés et la permanence le samedi matin est maintenue, même en période estivale.



# CONSEILS MUNICIPAUX

## Compte rendu Conseil Municipal du 4 avril 2022

Vote du taux des taxes : Taux inchangé et produit attendu 264 000€. **Vote à l'Unanimité**

Subventions aux associations : Seules les associations ayant présenté une demande avec les documents annexes (comptes- projets...) ont vu leur demande retenue. **Unanimité**

Affectation des résultats :

### **Commune** :

Affectation du résultat de fonctionnement = 257 125 € / Excédent de fonctionnement reporté 257 125€

### **Camping** :

Affectation du résultat de fonctionnement = 275 155€

Excédent de fonctionnement reporté 140 489 € Investissement 134 666 €

### **Service de l'Eau** :

Affectation du résultat de fonctionnement : 28 705 € / Excédent de fonctionnement reporté 28 705 €

### **Sylviculture** :

Affectation du résultat de fonctionnement – 10 958 € / Déficit antérieur reporté 10 958 €

### **Spanc** :

Affectation du résultat de fonctionnement : 14 763 € / Excédent de fonctionnement reporté 14 763 €

### **Transport Scolaire** :

Affectation du résultat de fonctionnement : 22 005 € / Excédent de fonctionnement reporté 22 005 €

Vote à la Majorité : 2 abstentions Mme BOUCHEREAU BOISSON et M. CARON

Renouvellement de la ligne de trésorerie 50 000 € :

**Unanimité**

Vote des budgets primitifs :

### **Commune** :

Fonctionnement 1 193 661 €.

Investissement 169 313 € (Réfection toiture salle des fêtes - local archives Mairie et jardin d'enfants)

**Vote à la Majorité : Contre M. CARON – Abstention Mme BOUCHEREAU BOISSON**

### **Camping** :

Fonctionnement : 852 859 €

Investissement : 208 528 € (Portes des sanitaires, travaux superette, remise aux normes électriques - assainissement - clôture)

**Unanimité**

# CONSEILS MUNICIPAUX

## Service de l'Eau :

Fonctionnement : 105 924 €

Investissement : 857 554 € (réfection du réseau d'eau potable)

*Unanimité*

## Sylviculture :

Fonctionnement : 95 787 € / Investissement : 53 554 €

*Unanimité*

Spanc : Fonctionnement 18 763 €

Transport Scolaire :

Fonctionnement : 28 505 € Investissement : 10 230 €

*Unanimité*

## Demande FDAEC :

Achat mobilier pour le local d'archives de la Mairie : *Unanimité*

## Création d'un poste de technicien :

Demande d'avancement de grade Laurent BERGEROT

*Vote à la Majorité ( 2 abstentions Mme BOUCHEREAU BOISSON et M. CARON)*

## Redevance d'occupation du domaine public par les réseaux et installations de télécommunication :

*Unanimité*

## Renouvellement de la Convention avec le SDIS sur le contrôle des points d'eau

*Unanimité*

## Contrat de surveillance 2022 du Camping Municipal :

Sur proposition de la commission finances a été retenue la Société MP Sécurité pour un montant de 27 370.20 € sur la période du 1<sup>er</sup> juillet au 4 septembre.

*Unanimité*

## Vente de la parcelle AR 15 au Smicotom :

Il a été proposé au Conseil de vendre la parcelle AR 15 jouxtant le Smicotom afin de créer une voie de desserte et de limiter la circulation sur les voies communales. Une demande de distraction du régime forestier sera engagée.

*Unanimité*

# PÊLE MÊLE



## LE PARADOU – ARDILLA CAFÉ

Comme vous avez pu le constater l'établissement est maintenant ouvert. Un énorme retard a été pris en raison de la crise sanitaire, de la rareté des matériaux et de la faible disponibilité des entreprises.

Après avoir refait la toiture en 2021, la municipalité a poursuivi le chantier par le remplacement de l'assainissement (devenu hors d'usage) et doit procéder au remplacement des huisseries (commandées mais non encore livrées).

En 2022, nous poursuivrons les travaux de rénovation et de mise aux normes.

Le nouveau gérant a de son côté procédé à de très nombreux travaux intérieur et extérieur.

## PARC DES ENFANTS

Comme nous nous y étions engagés, les enfants de 1 à 10 ans ont maintenant un lieu d'évolution adapté à leur âge. Son implantation a été choisie après échanges avec parents, enfants, conseils municipaux des enfants de 2021 et 2022. L'espace disponible nous permettra de faire évoluer le parc. Plus tard, une clôture édifée en régie mettra en sécurité le site par rapport à la rue.

Il appartient maintenant aux enfants de s'approprier ce lieu.



# PÊLE MÊLE



Cette année 2022 a vu de nouveaux travaux se réaliser sur notre camping :

L'accueil a été refait en régie avec du bois de récupération

Une partie de la clôture Nord a été refaite par une entreprise locale pour un coût de 13 385 €

## Equipement salle des fêtes

Les utilisateurs de la salle des fêtes rencontraient de nombreuses difficultés avec l'utilisation de l'eau chaude. Il est vrai que le chauffe-eau alimenté au gaz était vieux et ne présentait plus de garantie de sécurité.

Ce dispositif a été remplacé par un chauffe-eau électrique basse consommation. Il est également prévu de remplacer l'extracteur de fumée par un dispositif aux normes.



A la demande de Madame la Directrice de l'École, une piste d'éducation routière a été réalisée dans la cour de l'école.

# PÊLE MÊLE

## CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 7 AVRIL 2022

Ci-dessous les principales décisions prises au cours de ce Conseil Communautaire :

### Vote des taux d'imposition 2022 :

Taux CFE (Cotisation foncière des entreprises) : 26.18 %

Taxe foncière sur les propriétés non bâties : 1.98 %

### Vote du taux de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères : revalorisation de 3%

ZONES	COMMUNES	Taux 2021	Taux 2022
Zone 1	Soulac-sur-Mer Vendays-Montalivet Grayan et l'Hôpital St Vivien de Médoc Le Verdon-sur-Mer Vensac Valeyrac Jau-Dignac-Loirac Queyrac Talais	10,21 %	10,52 %
Zone 2	Carcans Hourtin Lacanau	7,95 %	8,19 %
Zone 3	Naujac-sur-Mer	4,33	4,46 %

### Vote des tarifs de la taxe de séjour 2023

Vote du produit de la Taxe GEMAPI (Gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations)

La taxe GEMAPI a été arrêtée à 19 € par habitant pour un produit attendu de 919 087 €

### Vote des attributions de compensation 2022 :

Pour la commune de Naujac-sur-Mer la compensation 2022 s'arrête à la somme de 4 186 €

### Vote du Budget Primitif du Budget Principal 2022 :

Le budget principal s'équilibre à la somme de 36 059 308 €

La section de fonctionnement est équilibrée à 28 521 311 € et la section d'investissement est équilibrée à 7 537 997€

Au Chapitre 23 des immobilisations en cours, est inscrit la somme de 1 150 000€ pour la réhabilitation de la route de la Gravière à Naujac-sur-Mer.

### Vote du Budget Primitif Budget Annexe GEMAPI :

Le budget s'équilibre à 8 586 176 €

La section de fonctionnement s'équilibre à 3 635 176€ et la section d'investissement s'équilibre à 4 951 048€

# PÊLE MÊLE

Autres votes des Budgets Primitifs des Budgets Annexes des Zones d'Activités Economiques

Vote sur la Détermination du prix de vente des lots de la Zone d'activité de la MEULE :

Le prix de vente hors taxe et droits d'enregistrement a été fixé à 45 € le m2

**AUTRES DÉCISIONS VOTÉES :**

Développement Economique

Tiers lieu de Lacanau : avenant n°6 à la convention d'occupation d'un bâtiment par l'association « A l'Ouest ».

Enfance-Jeunesse :

MSA : convention « Grandir en milieu rural »

Ressources Humaines :

Création d'un emploi permanent d'ingénieur hydraulique maritime et fluvial

Recrutement d'un agent dans le cadre du dispositif Parcours Emploi Compétences

Recrutement d'un vacataire à la base du Huga

Entretien des Équipements et des Pistes Cyclables en forêt domaniale

Subvention de fonctionnement versée à l'ONF

Conventions de Délégations de Maîtrises d'ouvrages

Passé de la Négade

Participation du SMICOTOM à la réfection de la rue de la Gravière à Naujac sur Mer

Plans Plages

Programme de travaux d'entretien réalisés par l'ONF

Subventions :

Attribution d'une subvention à l'association sportive du Collège Georges Mandel de Soulac

Versement d'une subvention de fonctionnement à l'association l'Oiseau Lire

Établissement Public Foncier Nouvelle-Aquitaine

Renouvellement de la convention foncière en vue de l'acquisition de la parcelle AT38 à Soulac (ancien Crossa)

Renouvellement de la convention foncière en vue de l'acquisition des parcelles AT03 et AT7 et 10 à Soulac (camping les Sables d'Argent)

Ukraine :

Contribution au fonds d'action extérieure des Collectivités Territoriales (10 000€)

**Le compte-rendu du Conseil Communautaire est consultable en Mairie**

# PÊLE MÊLE

## CRÉATION D'UN LIVRE



Dans le cadre d'un projet pédagogique entre l'école communale et la bibliothèque municipale, la classe de Madame BARRAND composée des classes CE2 – CM1 et CM2 de l'année 2021-2022 et Aurore FAYOLA ont réalisé un livre histoire.

Cette histoire illustrée par Océane PINOY a suscité un réel engouement et une fierté pour les enfants qui se sont appropriés ce livret.

La Municipalité félicite l'ensemble des acteurs pour ce très bel ouvrage alliant texte, lecture et illustration.

Quelques exemplaires sont encore disponibles à l'accueil de la Mairie.

## Nettoyage de plage

Le dimanche 12 juin 2022, 70 participants du réseau Synerciel (réseau national de professionnels de qualité pour des rénovations durables) ont investi la plage du Pin-Sec pour une opération de nettoyage et ont collecté 97 kg de déchets. Ce réseau a créé le mouvement Solidarité Planète qui vise à défendre l'environnement et à participer à des opérations de sauvegarde du littoral sous le parrainage du navigateur Jean LE CAM.

Cette opération a été appuyée par l'association 4P Shores & Seas engagée dans la conservation et la dépollution des littoraux et qui assure aussi la sensibilisation aux enjeux du climat et de l'océan.

Encore merci à eux pour cette opération citoyenne.



# PÊLE MÊLE

## Inauguration de la rue du 19 mars 1962 cessez le feu en Algérie



A la demande de Naujacais et de la Fédération Nationale des Anciens Combattants d'Afrique du Nord, la municipalité a décidé de renommer la rue du Pin Franc (arbre qui a été coupé depuis plusieurs années) en rue du 19 Mars 1962.

En effet, Naujac-sur-Mer était la dernière commune du canton à ne pas avoir de rue à ce nom. C'est aujourd'hui chose faite et cette rue a été inaugurée, non pas le 19 mars en raison des campagnes électorales et du devoir de réserve mais le samedi 9 juillet 2022 après un dépôt de gerbes au monument aux morts.

Cette cérémonie sobre mais empreinte de solennité s'est tenue en présence de Monsieur le Sous-Préfet, des conseillers départementaux, du Conseil Municipal accompagné du Conseil Municipal des enfants, des riverains et de Naujacaises et Naujacais.



# PÊLE MÊLE

## BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

Pendant la saison estivale, la bibliothèque municipale sera ouverte les mercredis 10 août et 24 août de 10h à 12h.

## KERMESSE DE L'ÉCOLE

La kermesse s'est déroulée le vendredi 1er juillet à 18h30 au stade.

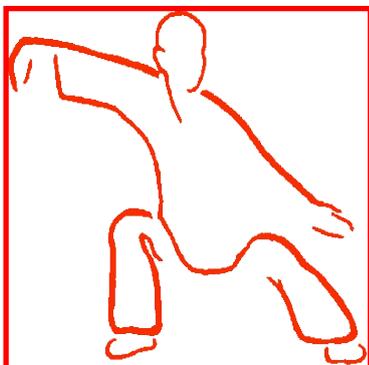


## AGENDA ESTIVAL

- **Messe de Sainte-Philomène le 10 août à 18h00**  
En présence des trompes du Rembuché
- **Feu d'artifice au Pin-Sec le 14 août à 22h30**
- **Vide-Greniers le 15 août à Saint-Isidore**
- **Dernier marché gourmand de la saison le 3 septembre**
- **Vide-greniers et forum des associations le 4 septembre**

## DU CÔTÉ DES ASSOCIATIONS

### Taichi, Qi Gong & Relaxation



Le QI GONG-TAIJI est une gymnastique énergétique chinoise de relaxation, de remise en forme et de longévité, découlant de la philosophie chinoise et de l'acupuncture. L'Académie de Médecine s'est prononcée favorablement eu égard ces disciplines. Le QI GONG permet à l'homme de se recharger en ENERGIE en la puisant dans le NATURE (Energie du Ciel et de la Terre) ,renforce ainsi ses défenses et met au repos l'esprit par la MEDITATION (ou relaxation). Le Qi GONG apporte ainsi à l'HOMME (Femme ou Homme bien sûr), l'HARMONIE entre le CORPS et l'ESPRIT (microcosme) et entre l'HOMME et l'UNIVERS (macrocosme).Il est possible de s'entraîner au TAIJI QUAN – QI GONG et à la RELAXATION comme à n'importe quelle activité physique ou sportive. Les exercices physiques ne comportent ni chute ni roulade, ils sont simples et faciles à mémoriser, non violents et peuvent être pratiqués jusqu'à un âge avancé!( l'actuel doyen du cours de Naujac a 86 ans!) Il sera cependant impérativement conseillé de prendre avis auprès de son médecin traitant avant d'entreprendre la pratique. Les mouvements sont lents et pratiqués en semi-dynamique. Le souffle se situe au cœur de chaque mouvement. "Inspire correspond à une phase de l'exercice, idem pour Expire". Des exercices respiratoires complètent harmonieusement la méthode, de même que la relaxation-détente ponctue la fin de chaque leçon. Le TAIJI QUAN (tai chi chuan) et le QI GONG (chi cong) sont des disciplines officiellement reconnues en France par le Ministère des Sports. Les cours se tiennent toute l'année à la salle des Fêtes les lundis de 18h15 à 19h45,aux beaux jours en extérieur (horaire différent parfois fonction de la météo) ,en complément des cours de Self Défense sont ponctuellement proposés; renseignements sur place ou tel : 0975 652 954 site : <https://naujac-taichi-qigong-selfdefense.jimdofree.com/>

### NAUJAC ANIMATION



**Naujac Animation finira sa saison des marchés gourmands le samedi 03 septembre 2022. Le lendemain, dimanche 04 septembre 2022, nous poursuivrons par un vide greniers dans le bourg où nous rejoindrons la mairie qui organise son forum des associations.**

## DU CÔTÉ DES ASSOCIATIONS

Bonjour à toutes et tous,

En cette période estivale propice aux départs en vacances, l'association souhaite à toutes les naujacaises et tous les naujacais de passer un bel été.

L'association Les Matous Vagabonds est présente sur votre commune et celle d'Hourtin pour sensibiliser la population sur les conditions de vie difficiles des chats errants quand personne ne se préoccupe de leur sort.

Elle a donc été créée afin de leur venir en aide en les stérilisant, en les identifiant, en les soignant et les nourrissant sur des sites de nourrissage sur ces deux communes.

Ces interventions limitent considérablement leur prolifération et par la même occasion font que la population de ces deux villages accepte plus facilement leur présence.

L'association ne peut perdurer que si cette population accepte les interventions de trappage, accepte qu'ils soient nourris sur des sites de nourrissage, accepte de nous prévenir dans le cas d'animaux qui semblent en danger sur la voie publique car accidentés, malades ou décédés.

L'association a un lecteur de puces afin de savoir si un chat trouvé sur la voie publique est identifié par puce électronique ou bien si il est tatoué à l'oreille. En ce qui concerne la commune de Naujac, vous pouvez appeler Corinne au 06.62.99.60.11. Cette personne se déplacera pour vérification. Si ce numéro n'est pas joignable, vous pouvez joindre la Mairie qui a également un lecteur de puces.

**IMPORTANT** : si un propriétaire change de coordonnées, que ce soit un numéro de téléphone, une adresse, un nom, prière de déclarer ces changements à L' ICAD, ceci dans l'intérêt de votre animal si il est perdu ou cédé à une autre personne.

L'association a également la possibilité de faire de la garde à domicile pour les chats des personnes domiciliées à Naujac, devant s'absenter quelques jours pour des vacances, une hospitalisation, une absence professionnelle.

Pour de plus amples renseignements, contacter le 06.77.24.96.60

Nous avons actuellement deux adorables chats adultes qui cherchent une famille pour la vie. Si vous désirez faire leur bonheur, et le vôtre !!, vous pouvez les rencontrer dans leur famille d'accueil.

Leur photo en bas de page

Enfin, nous recherchons des Familles d'Accueil le temps que nos amis à 4 pattes soient adoptés.

Contacts : 06.77.24.96.60 / 06.78.78.42.23

Chamicalement vôtre !



## DU CÔTÉ DES ASSOCIATIONS

### Le nom du LAEP itinérant est enfin trouvé !!!!

Au cours du mois de mai, les familles fréquentant les différents lieux ont été sollicitées pour proposer un nom pour le LAEP itinérant géré par la CDC Médoc Atlantique. Les suggestions ont été nombreuses. Un grand merci à toutes et à tous ! Un ultime sondage auprès de l'équipe d'accueillants nous a enfin permis de trancher. Attention roulement de tambours !!!!!

Le LAEP itinérant s'appellera dorénavant "**la Bulle d'Alice**" : Alice est le prénom du premier enfant qui a fréquenté le LAEP, âgée alors de 3 semaines ; et la Bulle pour cette bulle d'air que ressentent les parents lors des accueils mais aussi l'image de la bulle qui grandit doucement se détache et s'envole (comme un enfant qui grandit en s'attachant puis se détache et s'élève). Merci 🍌

**Pour info le Laep reste ouvert tout le mois de juillet et sera fermé les trois premières semaines d'Août. Le Laep sera réouvert à compter du 22 août.**

# L.A.E.P

## LIEU D'ACCUEIL ENFANT PARENT ITINERANT

### « LA BULLE D'ALICE »

**Accès libre, Gratuit et Sans Inscription**

**Pour les enfants de moins de 6 ans, accompagnés d'un adulte familial et futurs parents**

Là où Petits et Grands se Rencontrent

Un Espace où l'on écoute et où on est écouté

Un Endroit pour Partager ses Expériences

**LUNDI à Lacanau (pôle de l'aiguillonne) de 9h à 12h**  
**MARDI à Grayan-et-l'Hôpital (maison des associations) de 9h à 12h**  
**MERCREDI à Carcans (salle Enavans) de 9h à 12h**  
**JEUDI à Vendays-Montalivet (salle RPA) de 15h à 18h**

**Contact : Maryse Bonnot 07 79 19 53 23**  
[laep@ccmedocatlantique.fr](mailto:laep@ccmedocatlantique.fr)

# DU CÔTÉ DES ASSOCIATIONS



## Récapitulatif de la saison

+ de 650km parcourus, +70 parcours sur Naujac et les environs

- Sortie 2 jours à l'île D'aix

- Rando découverte

marais de lespaut, étang de Cousseau les Phares...

- Rando solidarité

Octobre Rose, téléthon

- Rando dégustation

Galettes, crêpes, barbecue

- Rando expert

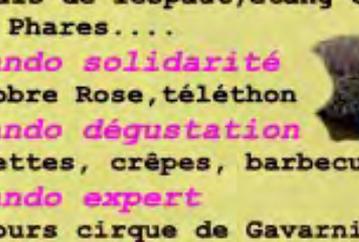
4 jours cirque de Gavarnie

- Rando vélo

St Nazaire/ royan 470km

- Sortie conviviale

Le gallianais, Le St Sébatien



rejoigner nous en septembre pour de belles randos, la santé et rester Zen



info: 06.75.20.67.89  
<https://marchevasion.com>

## DU CÔTÉ DES ASSOCIATIONS

### FOOTBALL CLUB

Un millésime 2021/2022 à classer dans les grands crus pour le FC Cœur Médoc Atlantique

L'heure est venue de faire le bilan sportif en cette fin de saison footballistique pour l'ensemble des catégories du club, fort d'une vingtaine d'équipes.

Pour les catégories U6 à U9, les différents plateaux ont permis à chaque enfant de prendre du plaisir dans la joie avec son lot de victoires mais aussi de défaites toutes autant nécessaires au cursus d'apprentissage des joueurs.

Concernant la catégorie U10/U11 formée de 3 équipes, la notion d'apprentissage est elle aussi primordiale, il est tout de même à noter le très bon comportement de nos couleurs vainqueurs des principaux tournois médocains, mais aussi des joueurs raflant systématiquement la mise lors des challenges jonglerie, démontrant que le travail technique promulgué par nos éducateurs est de très grande qualité



## DU CÔTÉ DES ASSOCIATIONS

Les U12/U13 ont eux aussi vécu une saison très enrichissante. Si pour l'équipe 3 l'essentiel est le plaisir, l'apprentissage n'en est pas moins important. L'équipe 2 composé essentiellement de 1<sup>er</sup> année mais aussi de 3 filles, a terminé 3<sup>ème</sup> de départementale 2 ce qui est un excellent résultat. Le point d'orgue de la catégorie en revient à l'équipe 1 qui qualifié en critérium régional termine dans la première moitié du championnat permettant ainsi à cette génération d'évoluer la saison prochaine en Régionale & qui n'est autre que le plus haut niveau régional mais aussi national de la catégorie.

Les U14 engagé en Régionale 2 termine champion est invaincu, ils seront la saison prochaine eux aussi en Régionale 1 plus haut niveau régional et National.



Pour les futurs U14 et U15, il est à noter que seul 5 club girondins auront leurs 2 équipes au niveau de notre club à savoir, les Girondins de Bordeaux, Le Stade Bordelais, Mérignac Arlac et Langon, démontrant que tout le travail prodigué par nos éducateurs à nos jeunes est de très grande qualité. Il est de même important de noter que seul 30 clubs par catégorie à l'échelle de toute la nouvelle Aquitaine seront engagés en Régionale1

Les U15 engagés en départementale 1 ont eux aussi gagné le droit d'évoluer au niveau supérieur l'année prochaine en ayant perdu 1 seul match de championnat dans la saison. Ils évolueront en Régionale 2.

Les U17 principalement composés de première année ont chèrement défendu nos couleurs en départementale 1, ils auront pour objectif l'accession en Régionale au mois de Janvier.

Les U18 engagés en Régionale 2 finissent eux aussi champion devant des clubs réputés pour leur formation tel que la jeunesse Villenavaise. Ils joueront en U19 Régionale 1 la saison prochaine.

Pour terminer, nos Seniors ont rempli les objectifs de départ avec le maintien en Régionale 2 pour nos Seniors 1 et le superbe parcours de notre équipe réserve réalisant une seconde partie

## DU CÔTÉ DES ASSOCIATIONS

de saison extraordinaire avec une seule défaite permettant ainsi une montée en Départementale 1 la saison prochaine.



La saison recommencera le 25 Juillet pour nos Seniors avec la traditionnelle préparation estivale ponctuée de matchs amicaux avant le premier de tour de la Coupe de France. Pour nos jeunes, la reprise s'effectuera durant le mois d'Août ou début septembre avec la reprise de l'école pour les plus petits.



### L'association Gym Impulse prépare sa rentrée!

Après le remplacement du bureau, l'association prépare la saison 2022/2023!

Des cours de Zumba et renforcement musculaires seront proposés par Lorina de Zumba Lorina  à la salle des fêtes.

Pour plus de renseignements, rendez vous sur la page Facebook Association Gym Impulse, n'hésitez pas à répondre au sondage sur la page ou à contacter le bureau à [gymnaujac@gmail.com](mailto:gymnaujac@gmail.com)

A bientôt!!!



**INFOS UTILES****PLANNING DE LA BIBLIOTHÈQUE  
MUNICIPALE DE NAUJAC SUR MER**

De Septembre 2022 à Juin 2023

**LE JEUDI****École****15H45****Maternelle  
CP/CE1  
CE2/CM**

AVEC ANNE-MARIE

**0-3 ans****10H00**

AVEC ÉVELYNE

**LE 1<sup>er</sup> MARDI  
de chaque  
mois****PUBLIC****LE MERCREDI****10H 12H / 15H 17H**

## INFOS UTILES



Il est utile de rappeler la réglementation concernant l'incinération de déchets verts à votre domicile.

Effectivement, suite à un arrêté préfectoral en date du 20 avril 2016 modifié le 29 juin 2016, tout brûlage est interdit toute l'année et ceci pour plusieurs raisons :

- dans une optique de santé publique d'une part, puisque cette pratique pose des problèmes notables en matière sanitaire, la combustion de végétaux émet des polluants tels que des particules fines ou des gaz toxiques ou cancérigènes ;
- dans un but de prévention d'autre part, le brûlage de déchets verts pouvant entraîner des risques d'incendie.

Plutôt que de brûler les déchets verts, les autorités préconisent leur compostage ou leur collecte en déchèterie.

**La municipalité remercie l'ensemble  
des annonceurs pour leur participation  
à l'élaboration du Petit Naujacais**

# MÉMOIRE NAUJACAISE

## ***Ma rencontre avec « le Pin-sec ».***

A 25 ans, je quitte Toulouse en scooter pour aller prendre l'air au camping d'Hourtin-plage.

Je plante ma petite tente près d'une immense Trigano bleue (*livrée avec la notice de montage bien sûr*) ou les occupants bruyants se couchent tôt, se lèvent tôt (à l'inverse de mes habitudes). Après 3 jours de supplice avec pareil voisinage, j'entraîne avec moi cinq vagabonds « couche-tard » motorisés, vers le Nord à travers une piste cyclable en ciment abandonnée qui jadis, en « 40 », permettait d'établir le réseau entre les blockhaus du mur de l'atlantique : ce 7 juillet 1965 nous faisons subir une rude épreuve mécanique à nos « routières » avec un arrêt réparation au Pin-sec (« *le Pin-sec plage* » sur la commune de Naujac-sur-Mer). Ici personne (!). Alors nous y établissons notre camp de base en arrachant quelques brandes sous les pins et en nivelant le sol à proximité d'une petite place sablonneuse ressemblant plutôt à un parking pour flibustiers avec une cabane en planches fermée ...

Une vie simple s'organise avec pour seul problème au campement : l'eau ; nous allons la chercher gratuitement à la scierie du Flamant-Saint-Isidore. A la plage, nous nous hydratons avec l'eau des sources qui au bas de la dune et au pied des blockhaus coule vers la mer entre des plantes vertes...

Cette année-là un sixième campeur sauvage vient nous rejoindre et nous décidons tous de revenir là l'année suivante.

En 1966 nous découvrons sur cette petite place du Pin-Sec, l'existence d'une pompe à eau manuelle (!). A côté, la cabane en planches de Pierre-Edouard CHARRON qui vend des boissons sans alcool ; elle deviendra un garage à vélos avant d'être démontée. En face « Jeannot » SEURIN contremaître à l'Usine du Flamant, adjoint au Maire Janny HOSTEING, construit au pied de la dune le « petit » PARADOU alimenté par un groupe électrogène qui ronronne à l'arrière dans un élément de blockhaus : ce PARADOU sera un lieu de restauration pour les « gens du dimanche » qui depuis Lesparre veulent voir la mer...

*Fait divers avec fin tragique* : « Coco » ARDILLEY (*un enfant du pays*) est d'abord réquisitionné par « Jeannot » pour le transport des planches vers le PARADOU. Il se reconvertit ensuite en maçon-déblayeur au service de Jacques RENAULT (*un autre enfant du pays*) qui à défaut de pouvoir offrir un château à sa « belle » de l'époque décide d'aménager un des quatre blockhaus plantés en haut de la dune : manque de chance, en dessablant le lieu, ils découvrent de gros obus datant de la guerre de « 40 » qui seront vite enlevés par des démineurs. Le « château » n'a que trois pièces avec un sas d'entrée et une porte métallique ajoutée que l'on ferme à clé. La vue est imprenable. Pendu à un fil, tendu entre deux branches trouvées à la plage, le linge sèche au soleil pendant que les deux tourtereaux roucoulent. Mais hélas à l'automne, la maréchaussée met un terme à ce squat d'amoureux qui ne dérangeait personne...

En haut du chemin qui mène à la mer, Roger MERLET ouvre le volet vertical de son échoppe pour vendre des beignets délicieux.

Des bordelais sportifs s'ajoutent au joyeux campement établi en forêt, avec le papa, le berger allemand, la caisse à clous pour la construction de bancs et de tables. Ils sont accompagnés de « Sosso » une joggeuse intrépide qui sur ces mauvaises pistes cyclables parviendra à user le moral de l'un d'eux, au point d'arriver à l'épouser ensuite !

Le Pin-sec s'équipe et se sécurise ; une guérite et deux jeunes militaires de la base navale de Contaut-Hourtin, armés d'une corde et d'un lasso, vont assurer la surveillance de la plage. Yvan MARTIN construit sur la dune, là où était installé Yves MERLET, près du passage baigneurs, un tout petit débit de boissons avec comptoir en façade pour le service : il l'appellera « Chez Martine » (du nom de sa fille).

# MÉMOIRE NAUJACAISE

Les fils CHARRON deviennent les initiateurs du naturisme ici face à l'Océan, discrets et distants nous faisons de même, suivis par d'autres anonymes, car aucun décret national ou municipal ne nous l'interdit. Les chevaux de LESPOUS, parqués à Saint-Isidore, ont parfois leur paddock sur la plage et j'en profite pour monter « Aldine » ma préférée lorsque j'ai envie de faire des photos !

Anecdote : c'est sur ces mêmes chevaux, auxquels s'est ajouté « Petit Poly », que quelques années plus tard, Béatrice SEURIN (*actuelle Employée à la Mairie*) fera ses débuts équestres !

Quatre ans après, la petite piste cyclable de liaison en ciment reliant la D202 est remplacée par une vraie route à partir du croisement de la route du littoral (*Les Noyés-Fraisinet*) et de la route du Pin-Sec (D202) ; à l'endroit même où un superbe pin « centenaire » donna un jour son nom au lieu.

Bref, nous sommes déjà, plus de cinquante campeurs (ou campeurs en famille) sur ce superbe site boisé. Le camping « sauvage » est devenu camping municipal. A l'accueil, un abris de 8m<sup>2</sup> avec à l'intérieur une table, un banc et une étagère (*faits en planches venant de la scierie du Flamant-Saint-Isidore...*)

Le PARADOU s'agrandit (toujours en bois) et devient un splendide bar-restaurant. Derrière, deux chambres sont ajoutées car le « Jeannot » ne passe pas que des nuits sereines au pied de la dune : Dominique, Chantal, Françoise et Stéphane viendront agrandir la famille. Le PARADOU devient une ruche avec Denise (son épouse) aux fourneaux ; dès qu'ils quittent la poussette, ses gamins tournent autour des tables pour enregistrer les commandes. Stéphane, le petit dernier, « imprégné » par les odeurs d'alcool à distribuer, entreprend des études d'œnologie ; ce parcours initiatique l'amène aux Etats-Unis, en Australie et ce médocain finit sa carrière dans un grand Château de Bergerac !

Et chaque fois, Guy BORDEAUX (*agréable musicien public et ancien Secrétaire de Mairie*) enregistrerait, de sa plus belle plume, ces « enfants du PARADOU » sur le registre des naissances de la commune.

La guitoune « Chez Martine » est transformée en restaurant pour le bonheur des amoureux des fruits de mer ; les soirées dansantes, qui finissent tard dans la nuit, y sont inoubliables pour les jeunes du camping ... Yvan, le maître des lieux, ce grand gaillard, habitué à la rude conduite de ses GMC pour le débardage en forêt du Flamand, n'a pas besoin de faire appel à un « videur » lorsqu'il y a risque de dérapage pour une bière en trop !

Après avoir créé un minuscule magasin alimentaire sur la place décrite, le « père MARQUEZANES » ouvre ensuite près du camping une épicerie-bazar où l'on peut trouver tout, même du poisson frais ! « Monette » BRET, altruiste, dicte les bons choix du jour et tient le tiroir-caisse... En soirée, armé d'un seau, ce brave épicier nous entraîne à la pêche aux lançons. La nuit, quand la marée est bonne, avec lui et quelques copains du coin, nous tendons les filets et au petit matin nous remontons avec des bars, des mules, des soles et des turbots.

La vie au Pin-sec a démarré ainsi simplement avec filets de hand-ball et terrains de pétanque mis à notre disposition pour développer une vie associative; avec et surtout, une municipalité qui a su éviter toute autre construction inutile.

# MÉMOIRE NAUJACAISE

Mon activité professionnelle m'a obligé à parcourir le monde, mais je suis resté fidèle à ce lieu à la fois sauvage et régénérant ; la plage et les couchers de soleil sur cet immense océan y sont une valeur ajoutée !

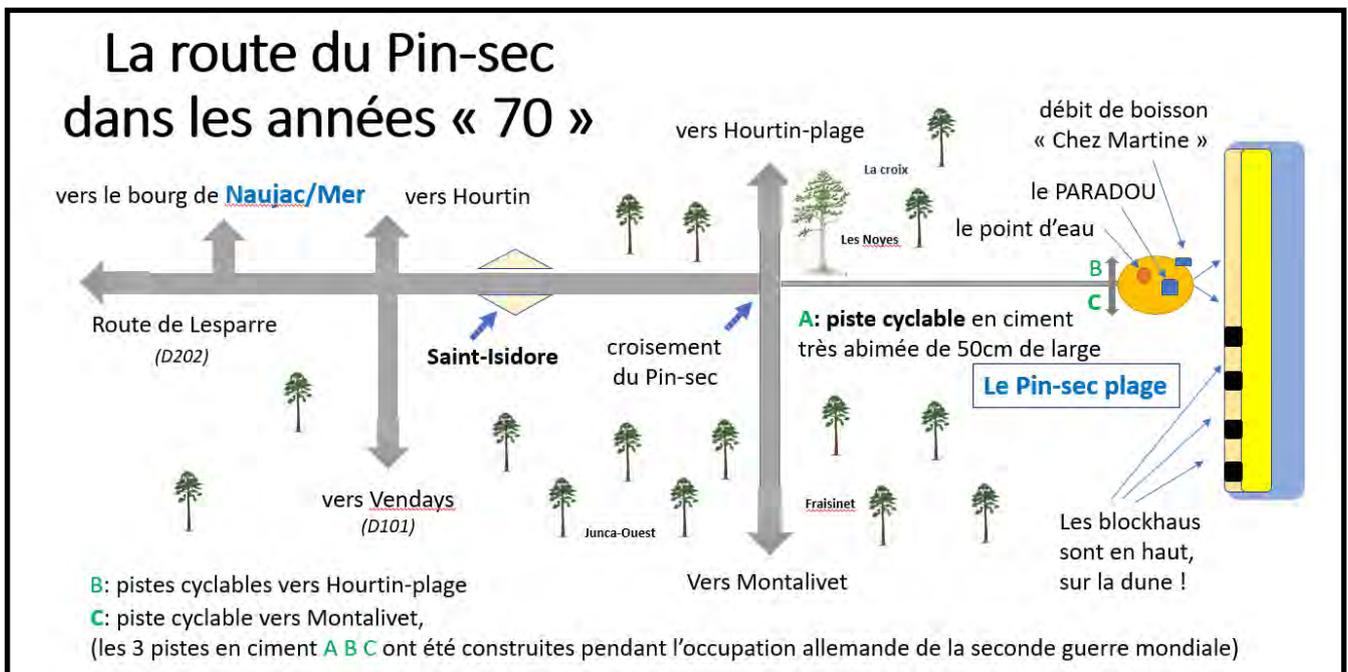
J-F. BARITEAUD

(surnommé « le toulousain »,

petit propriétaire forestier

membre de la **DFCI** de Naujac/Mer »)

< Merci à **Chantal SEURIN** (fille de « Jeannot ») pour les corrections et les photos d'archive, **Dominique SEURIN** (fille de « Jeannot ») pour le rappel de certains noms cités, **Martine OLIVER** (fille de Yvan MARTIN) pour ses témoignages et les photos; Merci également à **Pierre-Yves CHARRON** (Médecin à la retraite et ancien maire de Soussans) pour ses rappels historiques, **Jean-Claude** et « **Sosso** » **DESPLAT** acteurs lors des premiers jours en camping sauvage au Pin-sec, « **Coco** » **ARDILLEY** pour le rappel d'un squat en haut de la dune ! tous les sept m'ont aidé à rédiger cette missive >



LE PARADOU



CHEZ MARTINE

« BUNKERS ART »  
Bravo les Artistes !



## PAROLE D'OPPOSITION

### ÉOLIENNES A NAUJAC SUR MER !

Nous sommes toujours dans l'interrogation concernant l'implantation du futur parc éolien de Lesparre en Médoc. Nous nous inquiétons de sa promiscuité avec notre commune et les nuisances visuelles occasionnées qui feront perdre de la valeur au patrimoine immobilier. En cas d'incendies de forêt importants sur la zone et ses alentours, l'intervention des canadiens serait impossible pour éteindre le feu et assurer la sécurité. Ceci nous amène, pour rassurer bon nombre d'administrés à poser la question à la majorité municipale, lors du conseil municipal du 27 juin dernier : « qu'elle est votre position pour un tel projet, POUR OU CONTRE ? »

Nous demandons que cette question soit portée à l'ordre du jour du prochain conseil municipal. Mr le Maire refuse !! Donc nous continuons à ignorer la position de la Majorité face à un tel projet... même si la société Valorem n'a pas encore déposé officiellement un permis de construire, la Majorité pourrait donner son avis. L'opposition reste mobilisée « CONTRE » ce projet.

### NAUJAC, CE N'EST PAS VERSAILLES !

Ceux qui l'ont bien compris et qui cherchent déjà à s'en protéger, ce sont les patrons d'Engie, EDF et Total Energies, qui ont signé, il y a quelques semaines, une tribune pour expliquer, que si les Français voulaient avoir de l'électricité pendant l'hiver, il allait falloir se serrer la ceinture et baisser la consommation. Pourtant cela fait deux fois que l'opposition demande avec insistance, lors des conseils municipaux, que la Mairie contacte la Société Derichebourg Environnement (gestionnaire de l'éclairage public) pour qu'elle modifie la programmation de la cellule photoélectrique. En effet, l'éclairage fonctionne le matin alors qu'il fait déjà bien jour et s'allume le soir alors que la nuit n'est pas encore tombée. Demander aux particuliers de faire des économies c'est du bon sens. Mais cela s'impose aussi aux gestionnaires de l'éclairage public qui doivent être attentifs et réactifs aux dysfonctionnements possibles ! Nous rappelons qu'il a fallu attendre plus de six mois pour que « Derichebourg environnement » rétablisse l'éclairage public au carrefour de Magagnan, malgré nos nombreuses demandes !



BONNES VACANCES A TOUS !!!!!



Profitez du beau temps. Reposez-vous...et restez prudents, le Covid sévit à nouveau.

Les Elus de « Naujac Notre Village » restent à votre écoute.

Johny Caron : [johnnycaron33@gmail.com](mailto:johnnycaron33@gmail.com)

Séverine Bouchereau-Boisson : [bouchereauseverine@orange.fr](mailto:bouchereauseverine@orange.fr)

Marchés  
gourmands

Juillet  
Août

Bourg de  
NAUJAC-SUR-MER

Tous les **SAMEDIS**

Dès 19 h 00

Restauration sur place



En raison du contexte sanitaire, une attention devra être portée au respect des gestes barrières et de distanciation physique.

# NOS ANNONCEURS



**GMC**  
Gilles Mercier Constructions

**Entreprise Générale du Bâtiment**  
NEUF - RENOVATION - EXTENSION

9 quater rue de la Gravière  
33990 Naujac sur Mer  
Tél : 06 14 42 04 51  
pimpernel.mercier@sfr.fr



**LE FIL A COUDRE**  
Armelle Marchand Geneste  
Atelier de  
Couture Retouches  
à Naujac sur mer  
06 44 70 97 60



**SARRAZY**

**TRAVAUX PUBLICS ET PRIVÉS**  
PAVAGE ET AMÉNAGEMENT URBAIN  
ASSAINISSEMENT, VENTE ET LIVRAISON DE SABLE,  
GRAVE BÉTON, TERRE, CALCAIRE, GRAVIERS

BUREAU ZA DE BEAU CHÈNE 33250 VISSAC 05 56 73 18 70	GRAVIERES LA LANDE DE POUYÈRE 33990 NAUJAC-SUR-MER 05 56 41 73 73	ROUTE DE VENDAYS 33340 QUÉYRAC 05 56 59 82 80	UNO SOCIÉTÉ DE <b>COLAS</b>
--	--	---	--------------------------------



**Menuiserie aluminium - PVC**  
Vérandas  
Miroiterie, vitrages isolants  
Stores et toiles  
Portails aluminium  
Volets roulants, battants  
et rideaux métalliques  
Remplacement de casses

**ALUMINIUM**  
**TECHNAL**  
FABRICANTS INSTALLATEURS AGRÉÉS

**Ets SOMIREY**  
distributeur peintures SIKKENS

**sikkens**

atelier et magasin :  
6, rue A.-Lafittau - BP 19  
33341 Lesparre-Médoc Cédex  
Tél. 05 56 41 04 14 - Fax 05 56 41 27 87  
somirey@wanadoo.fr  
[www.somirey.com](http://www.somirey.com)



**CATHY  
STYLE**

création coiffure mixte  
0556412705



Angel institut  
&  
Boutique

INSTITUT DE BEAUTÉ & BOUTIQUE DE PRODUITS  
DE BEAUTÉ, PARFUMS, VÊTEMENTS,  
BIJOUX, SENTEURS MAISON, ...

NAUJAC S/MER  
05 56 41 27 23  
Fb : angel institut boutique

**LE PETIT NAUJACAIS**  
**Bulletin d'information**  
**de la Commune de Naujac-sur-Mer**

Rédaction et impression  
Mairie de Naujac-sur-Mer 33990

**Directeur de publication**

**Yves BARREAU**

**Rédacteur en chef**

**Chantal PARISE**

**Équipe rédactionnelle**

Virginie CAUSSÈQUE, Joël MORAND,  
Raymonde SCHLAUDER

Tiré à 800 exemplaires

Dépôt légal Avril 2014

# NUMÉROS UTILES

## MAIRIE

Secrétariat : 05.56.73.00.55

Télécopie : 05.56.73.03.87

Courriel : mairie.naujac@orange.fr

Heures d'ouverture au public :

Lundi 9h/12h et 14h/17h30

Mardi 9h/12h et 14h/17h30

Mercredi 9h/12h

Jeudi 9h/12h et 14h/17h30

Vendredi 8h/12h

Samedi 9h/12h

(Présence d'un élu tous les samedis matin)

## SERVICE URBANISME

Accueil du public tous les jours sur RDV

sauf le mercredi et samedi

ou effectuer vos demandes par mail

## SMICOTOM

Bio et tout venant : Tous les vendredis

Bac jaune : Les jeudis des semaines bleues

## BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

Le mercredi 10h-12h / 15h-17h

## AGENCE POSTALE

Tel : 05.56.73.00.55

Lundi/mardi/jeudi 9h/12h et 14h/17h

Mercredi 9h/12h - vendredi 8h/12h

Samedi 9h/12h

levée à 9h30

## RECYCLERIE

Ouverture tous les mercredis de 10h à 17h

Et les 1er et 3ème samedis du mois

## ÉCOLE PRIMAIRE

05.56.73.01.80

## PÔLE SANTÉ NAUJAC

### MÉDECIN

Dr AGBOTON SENTENAC Gaëlle : 05.56.09.22.89

### CABINET INFIMIÈRES

Mmes MERCIER & BRIESACH : 06.46.78.17.37

### OSTÉOPATHE

Mme DABIS Pauline : 06.58.26.35.79

### APA-S

Mme FRET Mégane : 06.20.57.13.73

### KINÉSITHÉRAPEUTE

M. BLASQUEZ Sébastien : 06 59 92 59 77

Clinique Mutualiste de Lesparre :

05.56.73.10.00

Laboratoire d'analyse Lesparre :

05.56.73.34.73

Laboratoire d'analyse d'Hourtin :

05.56.09.12.31

Collège Jules Chambrelent :

05.56.09.12.52

Taxi Conventionné CÉLÉNA :

06.75.02.36.93

Clinique Vétérinaire Lac et Océan :

(Naujac-sur-Mer) 09.54.39.74.40

Déchetterie de Lesparre :

05.56.41.16.23

Gendarmerie de Lesparre :

05.56.73.46.70

Pompiers : 18